

Points

De la Polynésie française

conjoncture

11

PRIX
Octobre 2023

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION

Variation mensuelle : - 0,2 %

En octobre 2023, l'indice des prix à la consommation baisse de 0,2 % et s'établit à 109,53. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des prix des produits alimentaires de 0,9 %, de l'hôtellerie, café, restauration de 0,1 % et des boissons alcoolisées de 0,8 %.

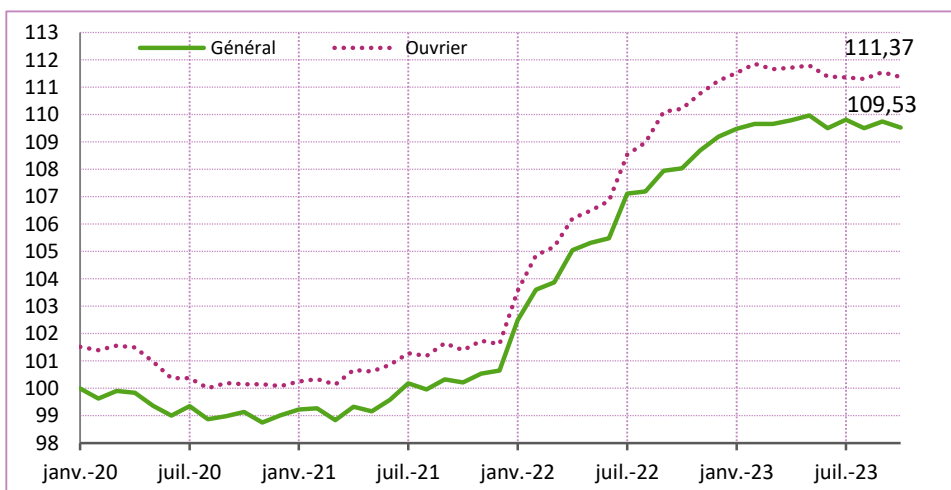
L'indice général hors transport aérien international baisse de 0,1 % en octobre 2023, il progresse en glissement sur douze mois de 1,4 %.

L'indice ouvrier est également en diminution de 0,2 % sur le mois et progresse de 1 % en glissement annuel

Entre octobre 2022 et octobre 2023, l'indice général des prix à la consommation augmente de 1,4 %. En moyenne sur les douze derniers mois, cette variation est de 4,6 %. Ainsi, mesurée sur un an, la hausse des prix continue de ralentir.

ÉVOLUTIONS DE L'INDICE GÉNÉRAL ET DE L'INDICE OUVRIER SUR LES 36 DERNIERS MOIS

Base 100 décembre 2017



ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DE L'INDICE GÉNÉRAL

L'évolution de l'indice des prix à la consommation au cours du mois d'octobre s'explique d'abord par la baisse des prix des produits alimentaires (- 0,9 %), principalement tirés vers le bas par les prix des produits de la mer (- 3,2 %) et des viandes (- 1,3 %), ensuite par l'hôtellerie, café, restauration (- 0,1 %) à travers la baisse des prix des services de restauration (- 0,2 %) et enfin par la baisse des prix des boissons alcoolisées (- 0,8 %).

D'autres prix de produits et services baissent également : ceux de la communication (- 0,1 %), avec la diminution des prix des équipements de téléphonie et télécopie (- 1,7 %), ceux de l'ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison (- 0,1 %) et ceux des loisirs et culture (- 0,1 %).

À l'inverse, des hausses de prix sont constatées sur les articles d'habillement et articles chaussants (+ 1,7 %), sur les transports (+ 0,2 %) et sur les autres biens et services (+ 0,1 %).

VARIATIONS ET CONTRIBUTIONS À L'ÉVOLUTION DE L'INDICE GÉNÉRAL

Division de la COICOP	Pond.	Variations (1)			Contributions (2)		
		Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois	Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
0 - Indice Général	1 000 000	-0,2	0,3	1,4	-0,2	0,3	1,4
01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	262 756	-0,9	1,7	2,7	-0,2	0,5	0,7
02 - Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	31 848	-0,6	7,0	5,8	0,0	0,2	0,2
03 - Articles d'habillement et articles chaussants	14 500	1,7	-2,7	-3,2	0,0	0,0	0,0
04 - Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	178 104	0,1	1,4	2,2	0,0	0,2	0,4
05 - Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	50 459	-0,1	0,5	6,1	0,0	0,0	0,3
06 - Santé	12 810	0,0	2,9	2,4	0,0	0,0	0,0
07 - Transports	192 496	0,2	-5,6	-3,9	0,0	-1,1	-0,7
08 - Communications	21 650	-0,1	-0,6	-0,6	0,0	0,0	0,0
09 - Loisirs et culture	57 230	-0,1	1,5	2,5	0,0	0,1	0,1
10 - Enseignement, éducation	8 188	0,0	2,9	2,9	0,0	0,0	0,0
11 - Hôtellerie, café, restauration	83 280	-0,1	3,5	4,0	0,0	0,3	0,3
12 - Autres biens et services	86 679	0,1	0,5	0,6	0,0	0,0	0,1

(1) Variations en % (2) contributions en point d'indice

Information méthodologique

La contribution au taux de croissance se définit comme le rapport entre le taux de croissance pondéré de la division et le taux de croissance pondéré de l'indice général. Les contributions peuvent être, en valeur absolue, supérieures à la variation de l'indice général car un taux de croissance peut être positif ou négatif. Des compensations s'effectuent alors entre variations positives et négatives. La somme des contributions en points donne la variation de l'indice général.



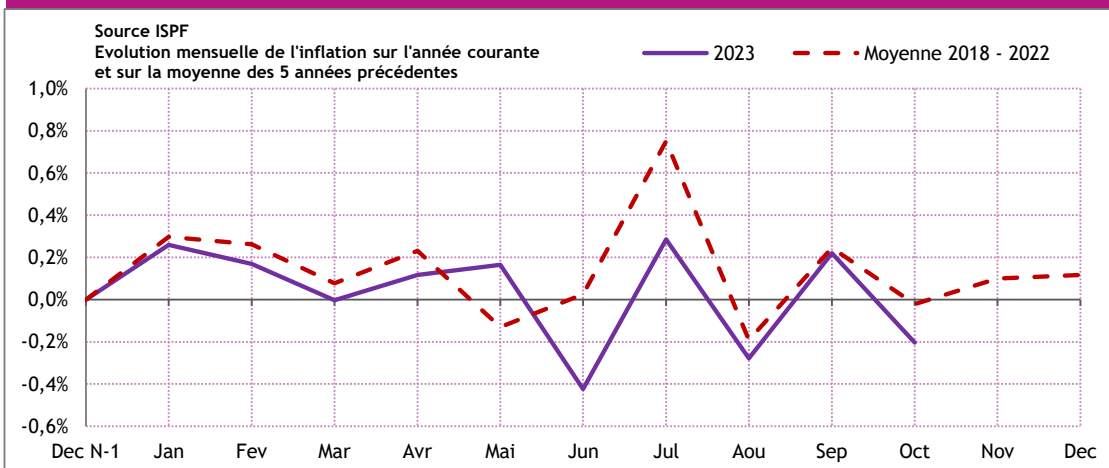
Source : ISPF

Plus fortes contributions à la variation de l'indice général

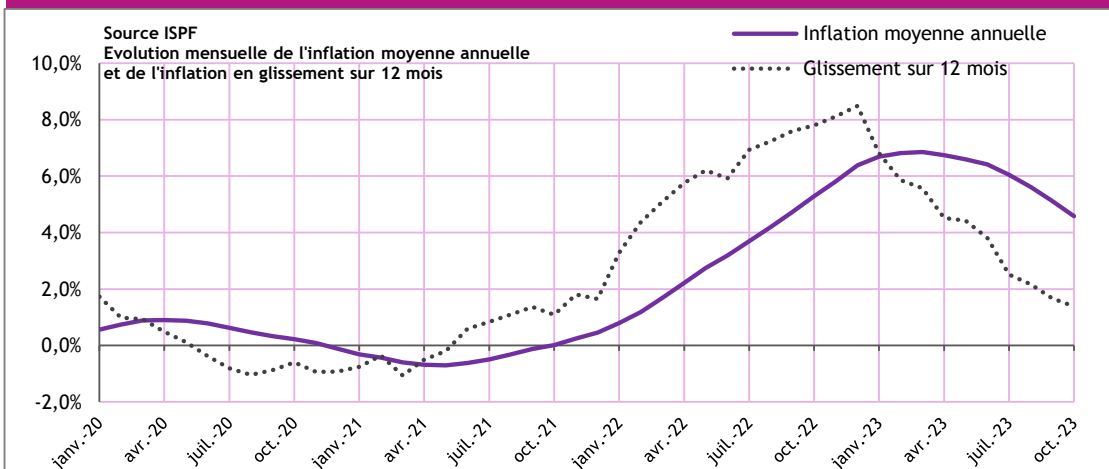
	Libellé	Poids	Variations	Contributions	
Au niveau 2 - Groupe	A la hausse	07.1 - Véhicules	86 340	0,8	0,07
		04.1 - Loyers réels d'habitation	77 039	0,7	0,05
		03.1 - Articles d'habillement	11 445	2,2	0,03
		12.3 - Effets personnels non définis ailleurs	4 679	4,2	0,02
		09.3 - Autres articles et équipement de loisirs, jardins et animaux d'agrément	19 665	0,3	0,01
	A la baisse	01.1 - Produits alimentaires	237 028	-0,9	-0,22
		07.3 - Services de transport	28 427	-1,6	-0,05
		04.3 - Entretien et réparation du logement	30 508	-1,2	-0,04
		02.1 - Boissons alcoolisées	19 616	-0,8	-0,02
		01.2 - Boissons non alcoolisées	25 728	-0,6	-0,02
Au niveau 3 - Classe	A la hausse	07.1.1 - Voitures particulières	82 475	0,8	0,07
		04.1.1 - Loyers réels des locataires et sous-locataires	77 039	0,7	0,05
		01.1.9 - Produits alimentaires non définis ailleurs	13 737	1,8	0,02
		03.1.2 - Vêtements	10 013	2,4	0,02
		12.3.2 - Autres effets personnels	2 853	7,0	0,02
	A la baisse	01.1.3 - Produits de la mer	29 612	-3,2	-0,09
		01.1.2 - Viandes	70 634	-1,3	-0,09
		07.3.3 - Transport aérien de voyageurs	23 317	-2,1	-0,05
		04.3.1 - Produits pour l'entretien et la réparation du logement	26 030	-1,4	-0,04
		01.1.1 - Pains et céréales	43 870	-0,7	-0,03

Les variations sont en % et les contributions en point d'indice

Cycle mensuel de l'inflation



Inflation moyenne annuelle et inflation en glissement sur douze mois



Source : ISPF



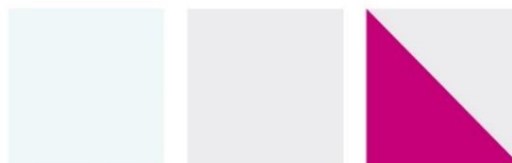
RÉSULTATS DÉTAILLÉS EN NOMENCLATURE COICOP - BASE 100 DÉCEMBRE 2017

Division Groupe Classe	Niv.	Pondération	oct 2023	Variations en %		
				Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
0 - Indice Général	0	1 000 000	109,53	-0,2	0,3	1,4
01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	1	262 756	121,20	-0,9	1,7	2,7
01.1 - Produits alimentaires	2	237 028	121,40	-0,9	0,9	2,0
01.1.1 - Pains et céréales	3	43 870	117,77	-0,7	1,4	2,7
01.1.2 - Viandes	3	70 634	132,16	-1,3	-2,7	-1,0
01.1.3 - Produits de la mer	3	29 612	93,55	-3,2	6,8	1,1
01.1.4 - Laites, fromages et œufs	3	21 960	131,99	-0,1	5,7	7,0
01.1.5 - Huiles et graisses	3	6 541	129,19	-1,0	-6,2	-6,4
01.1.6 - Fruits	3	10 051	141,37	-1,1	10,6	12,1
01.1.7 - Légumes	3	27 486	130,29	-0,2	-4,9	2,0
01.1.8 - Sucres, confitures, miels, chocolats et confiseries	3	13 137	117,94	-0,1	2,4	3,7
01.1.9 - Produits alimentaires non définis ailleurs	3	13 737	121,19	1,8	3,7	4,9
01.2 - Boissons non alcoolisées	2	25 728	119,50	-0,6	9,7	9,3
01.2.1 - Cafés, thés, cacao	3	4 566	112,05	0,3	8,4	9,8
01.2.2 - Eaux minérales (gazeuses ou non), boissons rafraîchissantes, jus de fruits et de lé	3	21 162	121,22	-0,8	10,0	9,1
02 - Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	1	31 848	115,89	-0,6	7,0	5,8
02.1 - Boissons alcoolisées	2	19 616	115,63	-0,8	7,5	5,5
02.1.1 - Alcools de bouche, spiritueux	3	2 361	128,23	-0,5	11,8	8,9
02.1.2 - Vins et boissons fermentées	3	7 111	102,19	-0,6	2,9	-1,6
02.1.3 - Bières	3	10 144	123,43	-0,9	9,7	9,8
02.2 - Tabacs	2	12 232	116,31	-0,3	6,2	6,2
02.2.1 - Tabacs	3	12 232	116,31	-0,3	6,2	6,2
03 - Articles d'habillement et articles chaussants	1	14 500	69,84	1,7	-2,7	-3,2
03.1 - Articles d'habillement	2	11 445	70,69	2,2	-2,3	-2,7
03.1.1 - Tissus d'habillement	3	1 063	110,32	0,8	8,7	8,7
03.1.2 - Vêtements	3	10 013	67,65	2,4	-3,8	-4,1
03.1.3 - Autres articles vestimentaires et accessoires d'habillement	3	369	73,96	2,3	6,8	3,0
03.2 - Articles chaussants	2	3 055	66,80	-0,2	-4,2	-5,1
03.2.1 - Chaussures et autres articles chaussants	3	3 055	66,80	-0,2	-4,2	-5,1
04 - Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	1	178 104	121,71	0,1	1,4	2,2
04.1 - Loyers réels d'habitation	2	77 039	124,54	0,7	4,2	5,7
04.1.1 - Loyers réels des locataires et sous-locataires	3	77 039	124,54	0,7	4,2	5,7
04.3 - Entretien et réparation du logement	2	30 508	129,96	-1,2	-2,2	-1,1
04.3.1 - Produits pour l'entretien et la réparation du logement	3	26 030	134,19	-1,4	-2,2	-0,9
04.3.2 - Services d'entretien et de réparation du logement	3	4 478	109,75	-	-2,4	-2,4
04.4 - Services relatifs au logement	2	15 776	117,94	-	-	-
04.4.1 - Adduction d'eau	3	7 918	112,52	-	-0,2	-0,2
04.4.2 - Enlèvement des ordures	3	6 968	124,02	-	-	-
04.4.3 - Services d'assainissement	3	890	123,24	-	1,0	1,0
04.5 - Électricité, gaz et autres combustibles	2	54 781	114,97	-	-0,2	-0,2
04.5.1 - Électricité	3	53 069	115,18	-	-0,2	-0,2
04.5.2 - Gaz	3	1 712	108,82	-	-	-
05 - Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	1	50 459	107,79	-0,1	0,5	6,1
05.1 - Meubles, articles d'ameublement, tapis et autres revêtements de sol	2	3 886	71,48	-0,6	0,8	-0,3
05.1.1 - Meubles et articles d'ameublement	3	3 403	67,99	-0,7	-0,3	-1,5
05.1.2 - Tapis et autres revêtements de sol	3	483	107,01	-	8,5	8,5
05.2 - Articles de ménage en textiles	2	2 277	77,30	-1,0	-2,3	-1,6
05.2.1 - Articles de ménage en textiles	3	2 277	77,30	-1,0	-2,3	-1,6
05.3 - Appareils ménagers	2	6 372	98,14	-0,9	-2,2	-0,1
05.3.1 - Gros appareils ménagers électriques ou non	3	5 174	96,33	-1,1	-2,7	-0,5
05.3.2 - Petits appareils électroménagers	3	928	107,74	-0,5	-0,3	1,0
05.3.3 - Réparation des appareils électroménagers	3	270	102,76	-	2,8	2,7
05.4 - Verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage	2	2 220	120,88	0,4	9,0	8,4
05.4.1 - Verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage	3	2 220	120,88	0,4	9,0	8,4
05.5 - Outillage pour la maison et le jardin	2	4 113	99,75	0,8	7,1	7,4
05.5.1 - Gros outillages et matériels électriques	3	867	90,92	-	5,1	5,1
05.5.2 - Petits outillages et matériels non électriques	3	3 246	102,35	1,0	7,7	8,1
05.6 - Biens et services pour l'entretien courant de l'habitation	2	31 591	121,58	-	-0,3	8,6
05.6.1 - Biens d'équipement ménagers non durables	3	12 444	108,98	-0,1	5,4	6,7
05.6.2 - Services domestiques et autres services pour l'habitation	3	19 147	132,51	-	-4,0	9,9
06 - Santé	1	12 810	99,66	-	2,9	2,4
06.1 - Produits et appareils thérapeutiques, matériel médical	2	6 615	95,00	0,1	2,5	2,6
06.1.1 - Produits pharmaceutiques	3	5 056	94,03	0,1	3,2	3,2
06.1.2 - Autres produits médicaux, parapharmacie	3	551	100,36	-0,1	1,1	2,2
06.1.3 - Matériels et appareils thérapeutiques	3	1 008	97,37	-	0,2	0,2
06.2 - Services de consultation externe	2	5 582	105,27	-	3,7	2,4
06.2.1 - Services médicaux	3	2 385	112,81	-	9,4	8,2
06.2.2 - Services dentaires	3	1 992	97,08	-	-0,8	-2,9
06.2.3 - Services paramédicaux	3	1 205	104,61	-	-0,1	-0,3
06.3 - Services hospitaliers	2	613	103,69	-	0,6	0,6
06.3.1 - Services hospitaliers	3	613	103,69	-	0,6	0,6

Source : ISPF

RÉSULTATS DÉTAILLÉS EN NOMENCLATURE COICOP - BASE 100 DÉCEMBRE 2017

Division Groupe Classe	Niv.	Pondération	oct 2023	Variations en %		
				Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
0 - Indice Général	0	1 000 000	109,53	-0,2	0,3	1,4
07 - Transports	1	192 496	102,59	0,2	-5,6	-3,9
07.1 - Véhicules	2	86 340	97,69	0,8	0,9	1,1
07.1.1 - Voitures particulières	3	82 475	97,16	0,8	1,1	1,2
07.1.2 - Motocycles	3	3 053	117,07	0,1	-5,4	-2,6
07.1.3 - Bicyclettes	3	812	95,58	4,5	2,8	5,4
07.2 - Utilisation des véhicules personnels	2	77 729	117,20	-	-10,0	-9,9
07.2.1 - Pièces détachées et accessoires pour les véhicules personnels	3	13 632	109,99	-0,3	-0,6	0,1
07.2.2 - Carburants et lubrifiants pour les véhicules personnels	3	55 553	120,53	-	-14,4	-14,4
07.2.3 - Entretien et réparation des véhicules personnels	3	6 798	114,36	-0,1	2,9	2,9
07.2.4 - Autres services relatifs aux véhicules personnels	3	1 746	103,18	-	6,2	6,2
07.3 - Services de transport	2	28 427	87,12	-1,6	-13,7	-2,5
07.3.2 - Transport de voyageurs par route	3	873	100,00	-	-	-
07.3.3 - Transport aérien de voyageurs	3	23 317	81,45	-2,1	-17,5	-4,1
07.3.4 - Transport maritime ou fluvial de voyageurs	3	4 237	120,60	-	4,3	5,0
08 - Communications	1	21 650	42,50	-0,1	-0,6	-0,6
08.1 - Services postaux	2	757	104,10	-	-	-
08.1.1 - Services postaux	3	757	104,10	-	-	-
08.2 - Équipements de téléphonie et de télécopie	2	1 778	66,71	-1,7	-7,1	-6,9
08.2.1 - Équipements de téléphonie et de télécopie	3	1 778	66,71	-1,7	-7,1	-6,9
08.3 - Services de téléphonie et d'accès à internet	2	19 115	40,29	-	-	-
08.3.1 - Services de téléphone et de télécopie	3	19 115	40,29	-	-	-
09 - Loisirs et culture	1	57 230	101,20	-0,1	1,5	2,5
09.1 - Équipements audiovisuels, photographiques et informatiques	2	4 461	68,87	-0,5	-4,5	-4,1
09.1.1 - Appareils de réception, d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image	3	1 414	52,28	-1,4	-9,0	-10,9
09.1.3 - Équipement informatique, matériel de traitement de l'information	3	2 671	77,52	-0,2	-3,6	-1,6
09.1.5 - Réparation des équipements informatiques, et du matériel de traitement de l'info	3	376	98,55	-	6,3	4,5
09.2 - Autres biens durables importants pour les loisirs et la culture	2	4 897	114,19	-	2,5	2,1
09.2.1 - Biens durables pour les loisirs d'extérieur	3	4 440	111,20	-	2,8	2,2
09.2.3 - Réparation des autres biens durables importants pour les loisirs et la culture	3	457	156,01	-	-	0,9
09.3 - Autres articles et équipement de loisirs, jardins et animaux d'agrément	2	19 665	109,01	0,3	2,5	3,2
09.3.1 - Jeux, jouets et passe-temps	3	4 017	85,98	-	3,6	1,5
09.3.2 - Équipements de sport, de camping et de loisirs en plein air	3	2 216	96,25	0,3	-1,4	-1,4
09.3.3 - Produits pour jardins, plantes et fleurs	3	5 571	117,35	1,1	-0,5	1,7
09.3.4 - Animaux d'agrément et produits liés	3	6 408	125,93	0,3	4,0	5,4
09.3.5 - Services vétérinaires et autres services pour les animaux d'agrément	3	1 453	117,39	-1,7	11,0	11,0
09.4 - Services récréatifs, sportifs et culturels	2	17 380	94,21	-	2,6	2,7
09.4.1 - Services sportifs et récréatifs	3	7 414	110,46	-	3,7	3,9
09.4.2 - Services culturels	3	7 560	80,72	-	2,4	2,4
09.4.3 - Jeux de hasard	3	2 406	101,02	-	-	-
09.5 - Édition, presse et papeterie	2	6 398	114,45	-0,7	1,4	0,8
09.5.1 - Édition de livres	3	1 056	105,49	-1,4	-0,7	-0,5
09.5.2 - Journaux et périodiques	3	2 535	129,78	-0,8	0,3	0,3
09.5.4 - Articles de papeterie et de dessin	3	2 807	106,66	-0,4	3,1	1,6
09.6 - Voyages à forfait	2	4 429	116,32	-1,1	-2,6	9,7
09.6.1 - Voyages à forfait	3	4 429	116,32	-1,1	-2,6	9,7
10 - Enseignement, éducation	1	8 188	116,88	-	2,9	2,9
10.1 - Enseignement maternel et primaire	2	2 233	119,86	-	7,1	7,1
10.1.1 - Enseignement maternel et primaire	3	2 233	119,86	-	7,1	7,1
10.2 - Enseignement secondaire	2	2 445	103,96	-	0,4	0,4
10.2.1 - Enseignement secondaire	3	2 445	103,96	-	0,4	0,4
10.3 - Enseignement post secondaire non supérieur	2	508	107,02	-	3,7	3,7
10.3.1 - Enseignement post secondaire non supérieur	3	508	107,02	-	3,7	3,7
10.4 - Enseignement supérieur	2	2 770	131,33	-	1,1	1,1
10.4.1 - Enseignement supérieur	3	2 770	131,33	-	1,1	1,1
10.5 - Enseignement ne correspondant à aucun niveau particulier	2	232	110,70	-	7,7	7,7
10.5.1 - Enseignement ne correspondant à aucun niveau particulier	3	232	110,70	-	7,7	7,7
11 - Hôtellerie, café, restauration	1	83 280	127,69	-0,1	3,5	4,0
11.1 - Services de restauration	2	79 197	127,84	-0,2	3,8	4,3
11.1.1 - Restaurants, snacks, roulottes, cafés et établissements similaires	3	66 209	120,67	-0,2	3,4	4,0
11.1.2 - Cantines	3	12 988	181,76	-	5,7	5,7
11.2 - Services d'hébergement	2	4 083	124,58	1,5	-1,3	-1,3
11.2.1 - Services d'hébergement	3	4 083	124,58	1,5	-1,3	-1,3



RÉSULTATS DÉTAILLÉS EN NOMENCLATURE COICOP - BASE 100 DÉCEMBRE 2017

Division Groupe Classe	Niv.	Pondération	oct 2023	Variations en %		
				Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
0 - Indice Général	0	1 000 000	109,53	-0,2	0,3	1,4
12 - Autres biens et services	1	86 679	112,98	0,1	0,5	0,6
12.1 - Soins personnels	2	17 721	103,68	-0,6	3,2	3,5
12.1.1 - Salons de coiffure et d'esthétique corporelle	3	5 620	107,65	-	3,4	3,4
12.1.2 - Appareils électriques ou non pour les soins personnels	3	997	123,10	0,6	22,1	22,1
12.1.3 - Articles et produits pour les soins et l'hygiène corporelle	3	11 104	100,07	-1,0	1,4	1,8
12.3 - Effets personnels non définis ailleurs	2	4 679	97,14	4,2	5,0	5,1
12.3.1 - Articles de bijouterie, de joaillerie et d'horlogerie	3	1 826	96,75	-	4,4	4,6
12.3.2 - Autres effets personnels	3	2 853	97,39	7,0	5,5	5,5
12.4 - Protection sociale	2	8 758	116,69	-	4,5	4,5
12.4.1 - Protection sociale	3	8 758	116,69	-	4,5	4,5
12.5 - Assurances	2	50 105	121,23	0,1	-2,2	-2,2
12.5.1 - Assurances vie et décès	3	10 034	127,38	-	6,3	6,3
12.5.2 - Assurances liées au logement	3	4 952	117,17	-	3,7	3,7
12.5.3 - Assurances liées à la santé	3	5 382	108,75	-	-14,3	-14,3
12.5.4 - Assurances liées aux transports	3	29 216	122,88	0,1	-3,9	-3,9
12.5.5 - Autres assurances	3	521	90,04	-	1,1	1,1
12.6 - Services financiers non définis ailleurs	2	219	104,78	-	-1,9	-1,9
12.6.2 - Autres services financiers non définis ailleurs	3	219	104,78	-	-1,9	-1,9
12.7 - Autres services non définis ailleurs	2	5 197	93,27	-	6,8	6,8
12.7.1 - Autres services non définis ailleurs	3	5 197	93,27	-	6,8	6,8

DÉFINITIONS

Indice (au sens général) :

L'indice d'une grandeur est le rapport entre la valeur de cette grandeur au cours d'une période courante et sa valeur au cours d'une période de base. Il mesure la variation relative de la valeur entre la période de base et la période courante. Souvent, on multiplie le rapport par 100. On parle alors d'un indice base 100 à telle période. Les indices permettent de calculer et de comparer facilement les évolutions de plusieurs grandeurs entre deux périodes données.

Indice des prix à la consommation :

C'est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au Journal Officiel de la Polynésie française. L'indice des prix à la consommation n'est pas un indice du coût de la vie. En effet, l'indice des prix à la consommation cherche à mesurer les effets des variations de prix sur le coût d'achat des produits consommés par les ménages. L'indice du coût de la vie cherche à mesurer les variations des coûts d'achat pour maintenir le niveau de vie des ménages à un niveau spécifique. Par convention, on affecte à l'indice la valeur 100 pour une période dite de base (décembre 2017). Les indices courants sont alors rapportés à cette valeur de référence, ce qui permet une lecture directe des évolutions. L'indice des prix est utile aux décideurs, aux économistes, aux entreprises, aux syndicats professionnels, etc. Il a également une utilité sociale et juridique. Il sert de référence pour de nombreuses indexations : pensions alimentaires, rentes viagères, prestations sociales, salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG), etc.

Indice Ouvrier :

L'Indice Ouvrier se construit de la même manière que l'indice général des prix à la consommation, mais il concerne la structure de consommation des ménages dont le chef de ménage est ouvrier. A l'issue de l'Enquête Budget des Familles de 2001, il est apparu que cette catégorie de ménage présente des ressources souvent voisines du SMIG. Dès lors, l'Indice Ouvrier est une approximation de l'évolution du prix du panier des biens et services consommé par des personnes rémunérées au SMIG.

Inflation :

L'inflation est un phénomène de hausse généralisée des prix qui se traduit par une baisse durable de la valeur de la monnaie. Il s'agit d'un phénomène persistant qui fait monter l'ensemble des prix. L'inflation est estimée par l'indice des prix à la consommation qui considère les quantités consommées par les ménages comme constantes dans le temps. Le coût de la vie se distingue en théorie de l'inflation par le fait que les ménages ajustent leurs quantités consommées en fonction des variations de prix.

Déflation :

C'est le gain du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une diminution générale et durable des prix ; c'est une inflation négative. Remarque : Il s'agit d'une notion à ne pas confondre avec la désinflation qui est la baisse de l'inflation (baisse du taux d'accroissement du niveau moyen des prix).

Prix réglementés :

En Polynésie française, certains prix de produits et services sont réglementés.

Les services sont classés en trois groupes :

- ceux rendus au consommateur final, aux tarifs réglementés et dont l'augmentation ne peut être supérieure à l'inflation ;
- ceux soumis à un régime spécifique (transports en commun, de marchandises, OPT et électricité, transit et manutention portuaire) ;
- les autres services, dont la fixation des prix est libre (distribution d'eau, assurances, professions libérales, transports aériens, sports et jeunesse et services entre socioprofessionnels).

L'échantillon de l'indice des prix à la consommation :

L'indice des prix à la consommation repose sur près de 9 000 relevés effectués mensuellement auprès de 600 points de vente. Les loyers sont suivis par le biais d'une enquête spécifique auprès d'un panel de 660 logements pris en location. L'évolution des transports aériens internationaux est également mesurée par une enquête distincte où chaque mois près de 1 000 tarifs sont collectés sur toutes les destinations au départ de Tahiti.

Nomenclature COICOP :

La classification des fonctions de consommation des ménages (Classification of Individual Consumption by Purpose - COICOP) est une nomenclature permettant de décomposer la consommation des ménages par poste de dépenses. Elle est utilisée pour la diffusion des indices de prix à la consommation (IPC). Elle est aussi utilisée pour l'enquête « Budget des familles » et pour la comptabilité.

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF

Institut de la Statistique de la Polynésie française • BP 395 - 98713 PAPEETE

Tél. : 40 47 34 34 • Fax : 40 42 72 52 • Courriel : ispf@ispf.pf

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Nadine JOURDAN • AUTEUR DE LA PUBLICATION : Thierry TAAROA

• Dépôt légal : Novembre 2023 • ISSN 2118-478X • © ISPF